

SESSIONS 2017-18

BULLETIN D'INSCRIPTION

(Version : octobre 2017)

Nom et prénom :

Rue :

Code postal :

Ville :

Pays :

Courriel :

Téléphone :

Tarifs 2018 : Inscription 40€

Session de 3 jours 150€, 4 jours 200€, 5 jours 240€

Issenheim 1 journée : 60€ (pas de taxe d'inscription)

Détail des informations : www.psalmos.com (cours & sessions)

J'accepte les Conditions générales des sessions

Lieu et date d'aujourd'hui :

Signature :

6-9 novembre 2017
Louez-le avec psaltérion
Tutting (Allemagne)

2 décembre 2017
Psaltérions ensemble
Issenheim (Alsace)

13 janvier 2018
Coeurs de paix
Issenheim (Alsace)

1-5 février 2018
Harmonies cordiales
Girona (Espagne)

Jour B : 1 fév.
 Session : 2-4 fév.
 Jour P : 5 fév.

8-11 février 2018
Harmonies cordiales
Blauvac (Vaucluse)

Jour B : 8 février
 Session : 9-11 février

13-15 février 2018
Improvisation
Blauvac (Vaucluse)

3 mars 2018
Psaltérions ensemble
Issenheim (Alsace)

5 mai 2018
Coeurs de paix
Issenheim (Alsace)

16-19 juin 2018
Louez-le avec psaltérion
En Calcat (Tarn)

Jour B : 16 juin
 Session : 17-19 juin

22-24 juin 2018
Persévérance
En Calcat (Tarn)

29.6 - 1 juillet 2018
Improvisation
Échourgnac (Dordogne)

3-5 juillet 2018
Harmonies cordiales
Échourgnac (Dordogne)

6-9 septembre 2018
Harmonies cordiales
Soligny-la-Trappe (Orne)

Jour B : 6 septembre
 Session : 7-9 septembre

11-13 septembre 2018
Louez-le avec psaltérion
Soligny-la-Trappe (Orne)

15-17 septembre 2018
Persévérance
Soligny-la-Trappe (Orne)



EDITIONS

PSALMOS

Musik- und Medienverlag
Catherine Weidemann
Schilfweg 22
D-79112 Freiburg
Allemagne

info@psalmos.com
www.psalmos.com

Français Magasin en ligne
Deutsch www.psalmos.eu
Español ++49 7664 50 10 99

Conditions générales des sessions

■ Frais d'inscription et session

La majorité des sessions sont limitées à un nombre précis de participants. Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée. Après confirmation d'une place disponible, l'inscription est validée par le paiement des frais d'inscription (40 € par session), non-remboursable en cas d'annulation du participant (14 jours de droit de révocation). Pour les sessions à Issenheim sur une journée, il n'y a pas de taxe d'inscription. La session est due au plus tard le premier jour de cours.

■ Désistement du participant

Lorsqu'un participant se désiste au plus tard 30 jours avant le début de la session, la moitié de la session est due.

Lorsqu'un participant se désiste au plus tard 3 jours avant le début de la session ou ne se présente pas à la session, la totalité de la session est due.

■ Annulation d'une session

En cas d'insuffisance du nombre de participant, une session peut être annulée au plus tard 60 jours avant son début. En ce cas, les frais d'inscription sont remboursés.

En cas de problèmes de force majeure, si une session doit être annulée dans un délai plus court que 60 jours, les frais d'inscription et la session (si déjà payée) sont intégralement remboursés. Si un participant fait valoir des droits de dommages et intérêts dus à cette annulation, il peut faire valoir au maximum le double du prix de la session.

■ Hébergement

Le contrat d'hébergement est entre l'abbaye et le participant. Les réservations sont transmises à l'abbaye qui accueille la session.

■ Droit en vigueur

Droit allemand si admissible.